

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L1532-1 §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, l'AIDE vous informe que le Conseil d'administration ouvert au public se tiendra le **lundi 3 octobre 2022** à **18 h 00** à la station d'épuration de Liège-Oupeye, sise rue Voie de Liège 40 à 4681 Hermalle-sous-Argenteau :

Ordre du jour : Présentation du rapport de gestion.